



Réf. Farde e-Assemblées : 2418165

N° OJ : 30

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/10/2021

Objet : Musée de la Ville de Bruxelles.- Don de la Chambre des représentants à la Ville de Bruxelles d'un tableau de François Stroobant.

Le Conseil Communal,

La Chambre des représentants conserve et expose une série de tableaux du peintre bruxellois François Stroobant (1819-1916), réalisés pour orner les couloirs de la Chambre. Il existe une œuvre supplémentaire, qui fait double emploi avec une des toiles exposées ; elle est non valorisée depuis longtemps et mal conservée dans un espace non approprié. Il s'agit d'une vue du Palais des Ducs de Brabant. La Chambre avait déjà souhaité en faire don ou la proposer en dépôt à la Ville de Bruxelles en 1960;

Vu l'intérêt du sujet pour les collections de la Ville ;

Vu la notoriété du peintre, qui a décoré entre-autres le Cabinet du Bourgmestre à l'Hôtel de Ville de Bruxelles ;

Vu le meilleur niveau de conservation à la Maison du Roi qu'à la Chambre ;

Considérant le souhait de la Chambre des représentants de voir cette œuvre intégrer les collections communales ;

Considérant qu'aucun frais n'est occasionné par ce don.

ARRETE:

Article 1: Adoption de la convention de don entre la Ville de Bruxelles et la Chambre des représentants.

Annexes :

[AE/Convention FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)